

# Les politiques et pratiques culturelles, un enjeu d'éducation

## Manifeste

L'éducation pour agir

PROJET ASSOCIATIF 2011-2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 18 JUIN 2011



## Se mobiliser contre l'abandon de l'intervention publique

Au plan politique, dans le champ des pratiques culturelles, l'année 2010 a tourné la page de l'échec de la démocratisation culturelle pour ouvrir celle de la cohésion sociale ! L'année 2010 a été marquée par la volonté de mise en œuvre par le ministère de la Culture, jusque dans sa réorganisation interne, d'un objectif de cohésion sociale toujours tournée vers les exclusions les plus visibles. Une focalisation qui masque en réalité l'abandon total de l'intervention publique auprès de la grande majorité des enfants et des jeunes, comme cela s'est vérifié dans le peu d'attention, portée par le ministère sur les actions conduites par les mouvements d'éducation populaire, tout en disant que leur rôle est indispensable.

Les onze fédérations d'éducation populaire, signataire de la charte « culture, éduc pop », sont réunies au sein d'une commission relevant de la cohésion sociale parmi de nombreuses associations de solidarité ou caritatives nationales ou locales, désormais conventionnées par le ministère ou en passe de l'être. Les relations avec l'interlocuteur du ministère ont été bonnes et directes, parce que les Ceméa ont aussi su les inscrire dans des actions en partenariat avec des associations de solidarité, au niveau local, par exemple à Perpignan avec le Secours populaire ou au niveau national, par l'implication dans l'animation directe d'une grande manifestation nationale de la Cimade, à la Cartoucherie en novembre 2010.

Ces partenariats et d'autres non cités ici, ont montré la capacité et la volonté politique d'ouverture des Ceméa avec la mouvance des associations de solidarité. Certes ces choix ne se sont pas fait au hasard, ils ont affirmé dans les actes, une reconnaissance mutuelle des spécificités et complémentarités de chacun. Ce type d'actions a permis ainsi de faire connaître le projet éducatif des Ceméa à de nouveaux partenaires, l'originalité de leurs compétences dans le champ de la formation à l'accompagnement culturel et sur des festivals. Néanmoins le renouvellement de la CPO (convention pluriannuelle par objectifs) reste un dossier délicat pour faire reconnaître l'activité du réseau Ceméa dans les lignes de la convention.

## ■ Un développement multi-formes de l'accompagnement éducatif aux pratiques culturelles

En 2010, quatre axes ont continué de fonder la politique du département Politiques et Pratiques Culturelles au sein des Ceméa.

- Les liens étroits entre éducation nouvelle et culture, entre éducation nouvelle et pratiques artistiques (mise en disponibilité et créativité, expression des personnes...).
- La responsabilité particulière de l'espace de travail Politiques et Pratiques Culturelles dans l'animation du mouvement Ceméa, tant au niveau pédagogique qu'idéologique et politique, dans le devenir des Ceméa et la formation des militants. Ainsi deux « pôles ressources thématiques, Lecture / écriture, et Musique / Chant vont être mis en place pour relancer ces domaines d'activité dans l'animation du réseau et améliorer la qualification des membres actifs des Ceméa.
- La place transversale de ce département pour nourrir les offres de formation (Vacances Loisirs, Formation Professionnelle), pour soutenir la dynamique de développement régional engagée depuis 2002.
- Les liens étroits avec le chantier national d'Avignon pendant le festival.

### Pour l'animation volontaire

Par une offre BAFA 3 portant sur les activités d'expression et l'accompagnement aux pratiques culturelles de plus de 160 stages, dont 24 stages d'activités culturelles organisés dans le cadre d'un festival ; 47 stages d'activités d'expression manuelles et plastiques ; certains en lien avec des musées ; 31 stages d'activités dramatiques et théâtrales ; 9 stages d'activités circassiennes ; 3 stages « danses contemporaines » ; 14 stages « lecture-écritures » ; 7 stages « activités musicales et chansons » ; 27 stages « activités Vidéo images et Multimédia ».

### Pour l'animation professionnelle

Onze Associations territoriales ont développé des modules centrés sur les activités culturelles et l'expression des jeunes dans leur Brevet professionnel, Bapaat ou Dejeys.

Trois dominantes se dégagent : lecture-écriture, accompagnement culturel, et éducation aux médias. Ceci correspond à 13 formations Bapaat pour environ 130 stagiaires ; 32 formations Bjeys pour environ 460 stagiaires ; 16 formations Dejeys pour environ 240 stagiaires.

**Diversification sur les territoires des formes d'implication** La volonté des Ceméa d'inscrire dans les programmes de la CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) Culture n'a pas empêché de développer et de diversifier sur les territoires, des formes d'implication pour tous les publics, avec des partenaires culturels et artistiques, des Conseils régionaux, des Conseils généraux, des communes, des associations culturelles portant sur des activités éducatives et culturelles, sur l'utilisation des ressources patrimoniales et artistiques. Ces actions ont contribué à la formation de concepteurs et d'accompagnateurs de projets et facilité le développement de pratiques créatives ; elles ont contribué à pérenniser localement un accompagnement éducatif aux pratiques culturelles, aux formes artistiques.

Parmi la diversité de ces interventions, il est intéressant de repérer :

- L'accompagnement du spectateur (de jeunes) au spectacle vivant, aux musées.
- L'animation d'ateliers de pratiques d'activités d'expression artistique pour des publics scolaires et non scolaires (sensibilisation aux arts plastiques, à l'art contemporain).
- Les visites et découvertes de lieux, les pratiques d'ateliers.
- La valorisation de pratiques amateurs, lecture, écriture publique.
- La gestion de centres d'accueil de publics sur des festivals.
- L'animation de rencontres « public / artistes ».
- La coordination d'événements culturels locaux.
- L'accompagnement de projet professionnel et personnel d'intermittents du spectacle.
- L'organisation et l'animation de rencontres/débats/journées d'étude régionales sur les enjeux de politique culturelle...

A cet inventaire assez représentatif des principales actions tournées vers l'extérieur dans le champ culturel et artistique, il convient d'ajouter l'engagement de militants dans des pratiques amateurs, et le projet de groupes régionaux des Ceméa de s'engager directement dans des expérimentations plus ou moins ambitieuses (du type performances, ateliers « lecture-écriture », spectacles, etc.). Projets indispensables à la dynamisation du mouvement Ceméa, comme le réaffirme le projet édu-

catif issu du congrès d'Aix.

L'émergence de ces actions nouvelles se joue aussi sur la reconnaissance des compétences et expériences de « médiation culturelle » des militants des Ceméa par les institutions et acteurs culturels locaux, par les collectivités territoriales. La présence et l'ancrage de l'association sur un territoire prennent ici tout leur sens. Les Ceméa doivent poursuivre leur réflexion sur leur place dans ces actions et l'impact dynamique, que ces actions peuvent avoir sur une vie régionale.

Ainsi des partenariats d'action éducative dans le champ des pratiques culturelles et artistiques, ont été mis en œuvre avec des collectivités territoriales et des acteurs associatifs, des institutions culturelles dans les régions suivantes.

### • Alsace

Partenariats réguliers : TNS (Théâtre National de Strasbourg), service éducatif des musées de Strasbourg, Pôle Sud (Scène nationale danse contemporaine et jazz), Opéra du Rhin, OGACA (Agence conseil auprès des entreprises culturelles), ACA (Agence Culturelle d'Alsace) et plusieurs compagnie régionales...

La conduite d'un BPJEPS a permis également de développer de nouvelles relations avec des structures culturelles (la BDBR, plusieurs scènes culturelles dans le Haut Rhin, le TJP, le cinéma d'art et essai Star, le service culturel de la ville de Schiltigheim...).

- Développement de nouveaux partenariats avec deux nouvelles structures
- Le CREA, organisateur du festival de théâtre jeune public « MOMIX ».
  - Tôt ou t'art, association pour l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

## Culture et lutte contre la pauvreté



Dans le cadre d'un appel à projet sur « 2010, année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », les Ceméa **Languedoc-Roussillon** ont proposé et réalisé une action permettant :

- de favoriser l'accès à la culture et à la pratique culturelle pour un public de jeunes défavorisés,
  - d'expérimenter le langage artistique à travers le corps, le mouvement, l'espace, la voix...
  - de créer un atelier d'expression dramatique hebdomadaire,
  - de rencontrer et échanger avec des artistes reconnus en travail,
  - d'amener les jeunes à créer leur propre spectacle et pouvoir le montrer en s'appuyant sur des structures existantes du département,
  - d'assister à des spectacles et en rendre compte avec les partenaires des Ceméa (Le théâtre municipal de Perpignan et son service éducatif ; La Compagnie La Llevantina ; La Casa Musicale de Perpignan ; La Scène Nationale de Narbonne).
- L'ensemble de ces actions a touché **2 451 personnes** et correspond à **3 534 journées/stagiaires**.



## Renforcement des pratiques artistiques

Suite au Congrès d'Aix-en-Provence, les Ceméa ont créé un nouveau lieu centré sur les pratiques artistiques. Ce futur espace de travail aura à :

- Soutenir la transversalité des pratiques artistiques et culturelles dans la formation des membres actifs militants d'abord et dans toutes les actions des Ceméa.
- Fixer un programme d'actions pour l'ensemble du réseau Ceméa.
- Préciser ce domaine artistique : tous les arts ou certains arts, les arts en lien avec le spectacle vivant, en lien avec la création contemporaine, en lien avec les musées...
- Se fixer des axes de travail pédagogique, par exemple sur la question de l'objet et de l'éphémère, sur la question de la place du symbolique et pour celui qui fait, celui qui regarde ?
- Poursuivre et renforcer le repérage des ressources internes au réseau afin de valoriser des compétences collectives, et favoriser la mise en lien entre des militant(e)s.
- Créer et/ou favoriser des espaces pour faire / pratiquer / expérimenter / se former.
- Aller vers des pratiques culturelles et artistiques sur lesquelles les Ceméa sont encore peu présents, mais avec des compétences identifiées localement et à socialiser (ex : les arts du cirque, les musiques actuelles...).



## Il n'y a pas d'éducation sans culture, pas de culture sans éducation des personnes



Les Ceméa affirment que l'accès aux multiples formes et productions artistiques, à la création et aux biens culturels, est un droit fondamental.

Mais se cultiver, enrichir et s'enrichir d'un patrimoine culturel divers et protéiforme est un droit qui nécessite des apprentissages et une accessibilité, pour tous les citoyens, aux biens et aux espaces culturels ou artistiques. Les Ceméa revendiquent la nécessité d'une éducation artistique et culturelle qui ne vise pas à « consommer », plus ou mieux, des « produits culturels » mais plutôt à permettre d'acquérir des clés de compréhension, plus

d'estime de soi, plus de sens critique, plus d'exigence esthétique, plus de sens politique, plus de désir amoureux et des outils, des expériences pour agir sur son environnement, le transformer, voire le subvertir.

Il n'y a pas d'éducation qui ne soit pas à dominante culturelle et ce versant éducatif doit nécessairement être abordé avec une dimension politique (notamment pour les jeunes adultes) et dans une démarche d'éducation populaire. En d'autres termes, les militants des Ceméa souhaitent développer une conception éducative et sociale de ce qu'on nomme culture, respectueuse des origines de chacun, des histoires individuelles et collectives, qui cherche à rendre possible l'acquisition de savoirs nouveaux.

Les sciences et la culture scientifique, les arts et les pratiques artistiques, les médias et la maîtrise des cultures d'écrans, l'accès à toutes les images, et à leurs transmissions... l'environnement, les patrimoines, la vie physique, l'expression écrite et orale, la maîtrise des signes, codes et langages, l'interculturel et la prise de conscience des différences culturelles constituent des ressources indispensables dans ce processus de construction d'une culture commune et la recherche d'un savoir vivre ensemble.

Bertrand Chavaroche

- Mise en œuvre de quatre projets collectifs d'animation culturelle (salon du livre de Colmar, festival Anima'Star, Opéra du Rhin - 2 projets avec le service éducatif).

- Organisation d'une Journée d'étude régionale « les pratiques culturelles, un levier d'action sociale » le 24 avril 2010 avec le soutien de la DRJSCS Alsace, de la DRAC Alsace, du Rectorat, de la Ville de Strasbourg, de Pôle Sud et de l'association Tôt ou t'Art pour permettre la rencontre et le débat entre des acteurs de l'école, de l'hôpital, de la prison, des foyers d'insertion, des centres socioculturels, des maisons d'éducation spécialisée, des structures culturelles, des représentants de politiques publiques (...) utilisant « l'action culturelle » comme support à leur pratique professionnelle.

#### • Auvergne

- Animation d'ateliers d'activités plastiques dans le cadre de la semaine de la poésie dans les quartiers Nord de la ville de Clermont Ferrand (maison de quartier de Champratel) et pour les enfants de la ville de Romagnat en partenariat avec une structure de loisirs associative.

- Partenariat avec le festival « Plein la bobine », autour du film pour jeunes publics avec des actions auprès de publics scolaires.

- Relations avec la biennale du carnet de voyage : les stagiaires BPJEPS occupent une place particulière dans l'organisation de l'événement.

- Relations avec le festival « Puy de même » avec l'organisation d'un stage BAFA.

- Relations avec « Sauve qui peut le court-métrage » : accompagnement de groupes en formation durant ce festival du court-métrage.

- Partenariat avec le festival de théâtre de rue d'Aurillac « Éclat ».

#### • Basse-Normandie

Pour la deuxième année consécutive, les Ceméa gèrent la saison « cart@too » initiée par le Conseil Régional. Il s'agit de mettre en place techniquement et pédagogiquement, les représentations et l'accompagnement pédagogique de spectacles qui tournent dans les établissements scolaires.

#### • Bretagne

Organisation de deux week-ends ateliers consacrés à la littérature de jeunesse et aux arts plastiques pour des travailleurs sociaux et animateurs.

#### • Centre

- Partenariat avec le Printemps de Bourges (voir p. 37).

- Partenariat avec le CDN d'Orléans : Ateliers « Vivre un parcours de spectateur » auprès du tout public.

- Partenariat avec l'association « Culture du Cœur » sur l'accompagnement de leurs publics vers des pratiques culturelles et un parcours de spectateur sur le Festival d'Avignon 2010 (22 personnes).

- Convention avec la salle des musiques actuelles d'Orléans (Astrolabe) pour l'accueil de collégiens inscrits dans les dispositifs Ateliers Relais.

- Partenariat avec le « 108 » Maison Bourgogne, organisation d'un « Télé Zinc » et d'un café pédagogique « culture et éducation nouvelle ».

- Accompagnement de deux projets « Aux arts lycéens » (22 élèves) dans un partenariat avec le rectorat et le Conseil régional.

- Soirée débat avec le Cinéma national Populaire de Tours, au cinéma « Les studios » sur les thématiques : « L'enfermement éducatif » co-organisé avec la LDH, le CAD de Tours, le CIEN ; « L'éducation pour et avec la Palestine » ; « Les méthodes actives : exemple de l'école expérimentale de Bobigny » co-organisé avec le CIEN.

#### • Ile-de-France

- Partenariat avec le théâtre de la Colline : parcours d'accompagnement de groupes de spectateurs et ateliers pour enseignants.

- Partenariat avec le CDN de Gennevilliers : animation de débats, retours sensibles sur le plateau, participation aux répétitions publiques.

- Partenariat avec l'Ecole municipale des Beaux Arts de Gennevilliers : accompagnement culturel sur des expositions.



- Commission culture de l'ARDEVA : Cycle « L'immigration et nous ? » Journée de rencontre régionale organisée par le CRAJEP d'Ile-de-France, en partenariat avec le Centre d'histoire sociale du XXe siècle, avec le soutien du Conseil régional Ile-de-France.

- Accompagnement de deux projets en milieu scolaire, pour une CLIS à Bobigny et un Bac professionnel « Comptabilité » à Corbeil Essonne.

#### • Languedoc-Roussillon

- 19èmes rencontres théâtre Amateurs du 28 au 31 octobre 2010 avec 25 participants, co-produites avec la Direction de la Culture du Département de l'Hérault et le soutien de la municipalité du Pouget, avec l'aide du Foyer Rural, de la F.N.C.T.A. (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur). Cette 19ème édition a été marquée par l'organisation de deux ateliers, et de temps d'échanges et de rencontres informelles entre les différents participants : stagiaires, intervenants, spectateurs, invités.

- Mission « Culture – Justice » : partenariat pour la troisième année avec la DISP (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires), la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles) et la DIRPJJ (Direction interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour le développement de la culture auprès des personnes placées sous main de justice : accompagnements de projets culturels au sein des établissements pénitentiaires de la région, du milieu ouvert du SPIP et de la PJJ.

## Quelle place pour l'art dans la construction de notre civilisation ?



Une nouvelle réflexion ? Pour les objectifs qui sont les nôtres, à savoir la « mise en culture » des populations, il est évident qu'une renaissance intellectuelle et sensible s'avère indispensable. Il ne suffit pas de mettre à disposition des objets culturels, fussent-ils les meilleurs, pour donner à la culture sa place pour chacun. La vraie question n'est pas de générer seulement de la fréquentation, mais de comprendre

en quoi la culture intervient dans la construction de soi. Or, tout à l'inverse, les responsables des politiques culturelles multiplient les événements spectaculaires. La reconnection sur le sens serait donc un élément fort de remobilisation et de transformation des postures culturelles, rejoignant ainsi la déclaration préparatoire au forum sur la « politique poétique ». Il est nécessaire de repenser la place de la personne et du collectif comme ressources, dans un processus où ils ne sont pas confinés dans un rôle de simple consommateur.

Changer de stratégie suppose une réelle collaboration de l'ensemble des acteurs, les politiques, les artistes mais aussi tous les espaces sociaux organisés. La mouvance associative est un outil qui permet d'activer et de réactiver des pratiques tierces entre vie quotidienne et construction culturelle. Or ces espaces suscitent peu d'intérêt chez les politiques qui préfèrent demander aux équipes artistiques de faire un travail qu'elles ne savent pas toujours faire. Il faut redonner une légitimité – et des moyens – à ces acteurs d'un troisième cercle afin qu'ils puissent accomplir cette mise au travail des populations sur la culture.

Jean-Noël Bruguière  
VEN n° 540 - Octobre 2010

Travail de sensibilisation des établissements culturels, des collectivités territoriales afin d'agir en faveur du lien social, de la prévention et lutte contre l'illettrisme et la lutte contre les exclusions.

Développement de la mission autour de plusieurs axes : l'ingénierie de projets, la formation, la participation à des actions régionales ou nationales... ; d'actions de formation et de sensibilisation des surveillants pénitentiaires sur le sens de la culture, son impact, son organisation, voir p. 40).

- 3 journées de préparation des « rencontres scène jeunesse ».
- Festival des Suds : préparation d'un projet d'accueil de festivaliers en préfiguration d'un programme complet pour 2011.
- « Favoriser l'accès à la culture et à la pratique culturelle de jeunes défavorisés » sur le bassin de Perpignan.

#### • Lorraine

Démarrage d'un travail de prise de contacts avec les interlocuteurs territoriaux pour proposer un accompagnement au décryptage des offres culturelles, à l'accueil de spectacles et à leur accompagnement.

#### • Midi Pyrénées

Mise en place d'un « groupe spectateurs », pour la deuxième année consécutive avec les compagnies locales.

#### • Nord-Pas-de-Calais

- Partenariat avec La Rose des Vents pour l'accompagnement de groupes de spectateurs.
- Valorisation de pratiques amateurs dans la galerie des Ceméa du 118 avec 5 expositions et l'organisation d'ateliers ouverts au public, aux écoles du quartier.
- Développement d'actions inter associatives, entre différents acteurs issus de l'école, de la prévention et de l'éducation spécialisée, des loisirs, de l'animation de quartier.
- Encadrement de modules « pratiques culturelles » en ateliers relais.

#### • Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- Création et animation d'une galerie alternative d'art contemporain à Nice : La Maison Galerie Singulière.
- Début de partenariat avec les compagnies (Miranda, Saeta, Le temps de vivre, la Grenouille Bleue), animations d'ateliers pour des publics jeunes.

#### • Pays-de-Loire

- Partenariat avec "Passage(s) de livres", manifestation tout public de la ville de Nantes : autour de la lecture, de l'écriture, des images et de la parole avec un vide grenier livres, une nuit de l'écriture et des images, des rencontres avec des auteurs, des éditeurs, des spectacles, des lectures publiques.
- « Passages de livres été », actions sur trois centres de loisirs de l'Accoord (Nantes) : avec trois parcours sur trois semaines de juillet : jeux d'écriture, illustration, slam, avec six partenaires.
- Partenariat pédagogique avec le festival de musique « Paille en Son », organisé par les jeunes du club ados de Port St Père. Accompagnement du groupe de jeunes dans la réalisation du projet.
- Accompagnement culturel de 15 bénévoles de L'AFEV dans le cursus de formation accompagnement à la scolarité.
- Animation d'un espace lecture et album jeunesse dans le cadre d'un événement autour du livre organisé dans les locaux « d'écorev » pendant la semaine du développement durable.

#### • Rhône-Alpes

- Partenariat avec la Biennale de la danse pour accompagner les spectacles jeunes publics : 17 classes et 40 heures d'animations d'ateliers.
- Relations avec le Musée de Grenoble : accompagnements culturels en lien avec les œuvres d'art et organisation de formations professionnelles courtes.

## Des chantiers culturels nationaux et régionaux

Une douzaine d'Associations territoriales sont partenaires de divers festivals ou directement engagées sous différentes formes dans des manifestations culturelles régionales à : **Aurillac, Arles, Biarritz, Bourges, aux Biennales de la danse et de l'art contemporain, aux Francofolies, aux Ludiques, aux Z'éclectiques, à Sauve qui peut le court-métrage, à Vivacités, Passages de livres, aux Rencontres de théâtre amateurs, au leu Tempo festival...**



Le **Festival d'Avignon**, qui reste un lieu à forte visibilité pour l'extérieur, a consolidé en 2010 l'identité de mouvement d'éducation populaire des Ceméa, en mettant à l'œuvre trois séries de propositions complémentaires :

- L'opération « lycéens en Avignon » réalisée en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et les Conseils régionaux de **Basse-Normandie, du Centre, de l'Île-de-France, de Midi-Pyrénées, du Nord-Pas-de-Calais, de PACA, des Pays-de-la-Loire, de la Picardie. 787 lycéens** issus de toutes les filières (classiques, techniques et professionnelles) ont participé à ce programme, accompagnés par 70 enseignants.
- Des séjours adolescents et adultes autour d'ateliers de pratiques théâtrales.
- Des séjours construits autour de demandes particulières avec des partenaires, centres sociaux, Secours populaire, services jeunesse, associations culturelles.

Au total, le chantier Avignon 2010 a concerné **1 574 personnes** représentant **7 019 journées/festivaliers**.



Au **Festival de théâtre de rue Éclat d'Aurillac**, les Ceméa Auvergne ont animé des rencontres quotidiennes entre le public et les artistes. Ils ont accueilli **452 personnes** soit **2 500 nuitées** dans deux structures, dans une base estivale appelée « Base Plein les yeux » (familles, compagnies, individuels, groupes issus d'instituts spécialisés, groupes en situation de handicaps lourds, ...).



Aux **Francofolies de la Rochelle** **140 personnes** ont été hébergés soit **700 nuitées**.

Partenariat avec **le Printemps de Bourges** : **627 personnes** ont été accueillies dans deux centres, soit **1 438 nuitées**. Accueil de trois centres sociaux (Chalette sur Loing, Châteauroux, Fécamp). Des rencontres quotidiennes entre deux groupes de la scène « Découverte du printemps » et les festivaliers accueillis dans les centres ont été mises en place.





## ■ Médias, éducation critique et engagement citoyen

Les médias sont au cœur d'enjeux démocratiques et culturels concernant tous les individus, enfants, jeunes, adultes. C'est un enjeu majeur d'éducation.

Les Ceméa revendiquent une formation systématique aux médias, des enfants, des jeunes, des adultes et de tous les acteurs éducatifs. Ils réaffirment la volonté d'accessibilité et la dimension de bien public des contenus et supports médiatiques, et défendent l'existence d'un service public indépendant pour tous les médias. Les Ceméa proposent un projet éducatif émancipateur qui favorise les démarches d'expressions citoyennes et qui combat toutes les pratiques des médias faisant des enfants et des personnes des « cœurs de cibles »

### • Agir en direction des jeunes

Les Ceméa ont mis en place en 2010, au regard de trois objectifs (politique, démocratique et économique) et de cinq enjeux (une éducation aux médias de base, un contexte de consommation marchande, pour une diététique des écrans, une société de codes et d'information, des pratiques à risques) identifiés dans leur projet, des actions permettant cette qualification et formation critique des jeunes à la société numérique.

- Dans l'ensemble de leur réseau, en partenariat avec des associations locales ou des événements culturels : notamment en **Nord / Pas-de-Calais** (Pour un internet citoyen, avec des adolescents), en **Pays-de-la-Loire** (projets éducatifs locaux intégrant une éducation aux médias numériques), en **Auvergne** (ateliers dans le cadre du Festival du court métrage), en **Ile-de-France** (Pour un internet citoyen et responsable, vers des adolescents), et dans les différents lieux qui ont mis en place des actions décentralisées du Festival du film d'éducation (atelier d'éducation aux images, par exemple à **Montpellier, Strasbourg, Evreux, Poitiers, Lille, ...**).

- De manière forte, en partenariat avec des collectivités territoriales, des actions visant à former toute une classe d'âge à travers des ateliers d'éducation aux usages responsables et citoyens d'internet, et s'inscrivant dans une politique publique, à l'échelle d'un territoire. On peut citer le département de l'**Oise** (« Ordi60 »), et la région **Basse-Normandie** (« Education aux écrans »).

Ces actions ont été soutenues et relayées par des dispositifs pédagogiques de types blogs citoyens et d'expression culturelle (**Aquitaine, Haute-Normandie, Picardie**) et par l'édition d'outils pédagogiques (guide « Parents », BD, serious games...), en partenariat avec Tralalere, opérateur du programme européen « Internet sans crainte ».

En 2010, ce sont plus de **4 000 jeunes** qui ont été impliqués.

### • Agir en direction des adultes impulseurs de projets avec des jeunes

#### Préparer des adultes et animateurs de projets avec des jeunes

Les Ceméa, en 2010, à travers à la fois leur réseau d'Associations territoriales et leur mission nationale « Enfants, Ecrans, Jeunes et Médias », ont accompagné les jeunes et les éducateurs dans des projets éducatifs et culturels, à travers la formation des animateurs volontaires et/ou professionnels.

Ceci a concerné 21 Associations territoriales des Ceméa (**Alsace, Picardie, Nord / Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Auvergne, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Nouvelle Calédonie, Guyane, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Aquitaine, Limousin, Lorraine**), avec notamment une trentaine de stages BAFA 3 et une dizaine d'UC sur l'éducation aux médias dans les brevets professionnels, auxquels il faut rajouter la formation de jeunes professionnels en partenariat avec l'université Paris 13 et le Centre européens des produits de l'enfant (Angoulême). Ceci correspond à environ **600 animateurs formés**.

Ces formations ont proposé une éducation aux médias apportant un regard critique, favorisant la créativité, l'expression des jeunes. Elles se sont inscrites dans une démarche d'éducation à la consommation, de protection face aux risques, et d'éducation aux droits de l'homme. Elles ont concerné à la fois le cinéma, la télévision, internet, les mobiles, la presse, la photo, la radio, les jeux vidéo, etc.

En complément, un dispositif de formation des formateurs a été mis en place. En 2010, deux de ses axes ont été centrés sur l'image, le récit audiovisuel, et les pratiques à risques dans la société numérique : un stage national avec Kyrnéa (Passeurs d'images, CNC), un week-end interrégional grand-ouest à Poitiers, des modules au cours des rencontres nationales sur l'Agir à Bourges et pendant le congrès des Ceméa à Aix-en-Provence, un cycle de formation en Nord / Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France...

### Publier des textes de références, concevoir des outils pédagogiques et animer un site internet dédié

Ces projets et actions sont articulés à un travail d'édition d'outils pédagogiques. Ce sont des dossiers ou vidéos pour des parents, des fichiers pour les animateurs, des maquettes pédagogiques (multimédia) ou blogs événementiels, des serious games...

Ce travail est soit édité en propre par les Ceméa, soit-co-édité dans le cadre de partenariats avec des éditeurs (Tralalere, France 5 – Curiosphère, Carré multimédia, Erès, Itop).

## Soutenir et valoriser des projets de jeunes

Au-delà d'actions d'éducation aux médias (formelles), les Ceméa ont accompagné, impulsé des projets médias menés par des jeunes eux-mêmes. A travers ces pratiques d'expression, de création de contenus et de production, est également en jeu une des dimensions de l'éducation aux médias : la création, expression et participation des jeunes. En 2010, on peut citer notamment les rencontres jeunesse autour de la création de films courts à **Evreux** (une douzaine de projets) ; le festival des lycéens et des apprentis en **Aquitaine** (25 jeunes - productions, 6 000 jeunes - diffusion) ; l'espace public numérique de **Poindimié** (Province Nord en Nouvelle Calédonie) ; les blogs citoyens et d'expression culturelle en **Picardie** ; la participation au jury jeune du Festival du film d'éducation (6 jeunes, renforcement de leur projet « cinéma ») ; l'accompagnement de jeunes volontaires dans des projets d'écriture en amont de productions audiovisuelles, ou de montage en aval d'un tournage ; le pôle ressources « Numérique et logiciels libres » en région **Pays-de-la-Loire** ; le partenariat avec la PJJ, notamment à travers l'Ecole nationale de la PJJ (**Roubaix – Nord / Pas-de-Calais**).

En 2010, ce sont plus de 50 projets (collectifs ou individuels) jeunes qui ont été soutenus.



Une collection de DVD cinéma (cf. Festival du film d'éducation) avec des dossiers pédagogiques a été mise en place en 2010 (18 DVD et leurs dossiers pédagogiques) et une exposition sur l'éducation à la consommation a été créée, comprenant 10 panneaux sur les dimensions internationales, économiques, environnementales, sociétales et de santé.

L'animation coopérative du site internet « Enfants, Ecrans, Jeunes et Médias » ([www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias](http://www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias)) permet de proposer aux acteurs éducatifs du champ de l'éducation populaire, un espace de ressources et de réflexions. Il est consulté par près de **3 000 personnes** par mois. Dans ce cadre, à noter également le site « ressources libres » pour la vie associative et les acteurs de l'éducation populaire, animé par les **Ceméa Pays-de-la-Loire**.

#### **Concevoir des outils d'information valorisant les pratiques « sûres » et sensibilisant les jeunes aux pratiques à risque**

Une priorité en 2010 a été de donner à cet axe correspondant aux orientations « Pour un Internet citoyen et responsable ».

En 2010, a été réalisée, en partenariat avec Tralalère, et mise en ligne une plate-forme de e-learning pour accompagner les animateurs, éducateurs et parents sur la question des droits et devoirs sur internet, pour promouvoir des pratiques citoyennes et responsables et pour prévenir les risques numériques (<http://www.internetsanscrainte.fr/formation>). [voir page 59 dans la partie publications]

En 2010, les Ceméa ont également, en partenariat étroit avec Tralalère, édité des outils (plaquettes) pour les parents, diffusés des BD (pour les enfants), participé à la conception de serious games (2020 Ex-Machina, les Ceméa étant membres du Comité éditorial). Les Ceméa ont également conçu un ensemble d'outils pédagogiques pour appuyer l'action des animateurs dans le cadre d'une « expérimentation – recherche – action » en **Nord/Pas-de-Calais et en Picardie**.



## Le projet associatif des Ceméa en direction des médias et des industries culturelles

La mise en place d'actions et de projets concernant les jeunes et les médias nécessite, en amont, un travail permanent de veille, de recherche, de co-régulation et de dialogue avec les acteurs concernés (pouvoirs publics, industries de contenus). En 2010, les Ceméa ont poursuivi ce travail dans des logiques de partenariat.

#### **Veille-études, réflexions-recherches sur les jeunes et les médias**

Les partenariats mobilisés sont : l'Université Paris 13, le Centre européen des produits de l'enfant (Université Poitiers – Angoulême), l'Université Paris 2 (laboratoire CARISM – IIFP) en France, et se situent en Europe en lien avec la Belgique (Média Animation et Université Louvain), le Portugal (Université de l'Algarve). Ce travail se mène également à travers des groupes d'experts (Commission Droits de l'homme, Conseil de l'Europe) et UNESCO (Commission française). Cette veille se traduit par la mise en ligne de ressources sur un site internet dédié « Enfants, Ecrans, Jeunes et médias » <http://www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias>.

#### **Groupe de travail multipartenaires – Co-régulation et dialogue société civile – industries de programmes**

En 2010, les Ceméa ont poursuivi leur animation (vice-présidence) du Collectif inter-associatif Enfance Média Education (CIEME) et en son sein le suivi de dossiers (protection de l'enfance, télévision et bébés, éducation aux médias). Les Ceméa ont participé aux travaux du groupe d'experts « Protection de l'enfance » du Conseil supérieur de l'audiovisuel, sous la présidence de la Conseillère Françoise Laborde et au groupe de pilotage du programme français « Internet sans crainte », dont la Délégation aux usages d'internet assure le suivi.

Dans ces différents lieux institutionnels et les espaces en amont de préparation, les Ceméa ont travaillé avec des représentants des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, de la Culture, de la Famille, de l'Économie numérique, de la Recherche, des représentants de la Défense des droits de l'enfant, de l'ADEIC (association d'information et d'éducation à la consommation), et du Clémi.

Ce travail régulier, permettant à la société civile d'être reconnue comme partenaire des politiques publiques, et engagée dans un dialogue de co-régulation de médias, s'est traduit par des situations de travail avec les industries de contenus ou leurs regroupements professionnels (AFA, fournisseurs d'accès internet ; AFOM, les opérateurs mobiles ; France Télévisions et notamment France 5 ; Groupe Vivendi, mission développement durable ; Microsoft...). Ils ont permis de renforcer les politiques de protection des mineurs, de systématiquement « poser » la question de la responsabilité sociale et éthique des industriels, de stopper certaines orientations (pas d'écran avant 3 ans, pas d'offres commerciales de mobiles vers les enfants, etc.), d'intégrer les dimensions d'éducation et de santé dans l'agenda des médias.

#### **L'association "Information et citoyenneté"**

Sur les questions de la presse, notamment de sa qualité au service de la citoyenneté, les Ceméa, à travers l'association « Information et citoyenneté » créée avec les Francas et la Ligue de l'enseignement (vice-présidence), ont également en 2010 traduit la présence de la société civile (association d'éducation populaire) dans les lieux de débats ou de construction d'orientations pour la profession. Les Ceméa ont participé en tant que membre aux réunions de l'APCP (Association de préfiguration d'un conseil de presse) et des Assises du journalisme (partenariat avec l'association de journalistes « Journalisme et citoyenneté ») à Strasbourg en novembre 2010.

## Rencontres nationales du CNAJEP : l'Éducation populaire 2.0 est-elle possible ?

"Les enfants ont entre les mains des outils puissants. Ils sont à la fois éditeurs et diffuseurs d'information. Il faut donc étayer leurs compétences en tant qu'éditeurs pour leur permettre d'adopter une posture citoyenne, et non leur seule compétence fonctionnelle. Il faut également renforcer la fonction parentale d'éducation et d'accompagnement aux valeurs. L'éducation aux médias interroge les champs de la sociologie de la consommation, la problématique des inégalités entre les genres, les droits de l'Homme. Il ne faut pas seulement s'interroger sur les risques mais également, plus largement, sur la question des effets des médias. On a trop sous-estimé la prégnance du harcèlement économique auquel les enfants, même très jeunes, sont soumis à travers les médias. Il faut s'interroger sur la protection de ces publics. Le CNAJEP doit peser en tant que collectif pour intervenir dans le débat public. Au-delà de l'éducation, nos associations doivent se poser comme actrices de débat, au même titre que les industriels des médias et les pouvoirs publics, pour affirmer qu'il est impossible de laisser en face à face, les jeunes et les industries médiatiques. En tant que représentant de la société civile, nous devons réaffirmer un projet éducatif fort, et soutenir l'existence d'une intervention publique, à un moment où celle-ci a tendance à reculer sur ces questions, comme en atteste la libéralisation des règles en matière de publicité".

*Extraits de l'intervention de Christian Gautellier lors de la table-ronde de la rencontre nationale organisée par le CNAJEP à Bordeaux, le 9 novembre 2010*



### PROJET ET TERRITOIRES



## 2ème année de la Mission régionale Culture Justice en Languedoc-Roussillon

Les Ceméa Languedoc-Roussillon poursuivent leur partenariat avec la DISP (Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires), la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la DIRPJJ (Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse). Cette mission s'inscrit, depuis 3 ans, au sein du Protocole Culture/Justice (partenariat national entre les ministères de la Justice et de la Culture) pour le développement de la culture auprès des personnes placées sous main de justice.

Ils proposent une action d'interface entre le milieu de la justice et de la culture qui permet d'accompagner des projets culturels au sein des établissements pénitentiaires de la région, du milieu ouvert du SPIP et de la PJJ.

Parallèlement, un travail de sensibilisation s'attache à promouvoir la participation des établissements culturels, des collectivités territoriales afin d'agir en faveur du lien social, de la prévention et lutte contre l'illettrisme et la lutte contre les exclusions.

Dans le cadre de cette mission d'intermédiation, l'accompagnement spécifique des services (auprès des directions territoriales de la PJJ, des services pénitentiaires d'insertion et de probation) continue. A noter en 2010 la participation à la mise en place d'un partenariat entre le Musée de Sérignan et le Centre pénitentiaire de **Béziers**, la signature d'une convention entre la Maison d'arrêt de **Carcassonne** et l'Agglomération du **Carcassonnais** (médiathèque et Ecole des Arts), la création d'une école de musique au Centre pénitentiaire de Béziers en partenariat avec le Conservatoire Béziers Méditerranée, la dynamisation du partenariat entre le Centre pénitentiaire de **Perpignan** et le réseau de lecture publique, la participation à la mise en place du canal vidéo interne au sein du Centre pénitentiaire de Béziers (atelier culturel et support d'information), le partenariat avec la direction du livre et de la lecture du **Gard** et l'UEAJ de **Nîmes**... Un travail a été mené au centre de semi-liberté de **Montpellier** pour développer des actions autour du livre et de la lecture.

Des actions de formation et de sensibilisation continuent à s'élaborer. Une action auprès des surveillants pénitentiaires s'est mise en place sur le sens de la culture, son impact, son organisation. Un module a été élaboré à destination des éducateurs de la PJJ avec le réseau de lecture publique du département de **Hérault** sur le livre et la lecture.. Enfin, un module de formation s'est développé auprès des professionnels du CER de **Mende** sur l'activité culturelle.

Enfin, cette mission se donne comme objectif, au-delà de la participation à l'accès au droit à la culture, de rendre visible la prison. Ainsi, au sein des formations organisées par les Ceméa, sur le territoire régional (BPJEPs, Moniteurs/Educateurs...) des modules sont organisés afin de sensibiliser au milieu carcéral et la culture comme moyen d'émancipation pour les personnes placées sous main de justice. Un soutien est apporté aux stagiaires qui souhaitent développer des projets au sein du milieu carcéral.